

Phénomènes émergents liés à l'usage de drogues

Cette synthèse présente les observations issues de la deuxième année de fonctionnement du dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues). Son objectif est d'identifier et de décrire les phénomènes émergents liés à l'usage de produits psychoactifs. À l'instar de l'année dernière, deux champs d'observation ont été prioritairement observés : les usagers dépendants de drogues illicites (espace urbain), recouvrant principalement la population en contact avec les structures de soins et d'accueil et les participants aux événements festifs (espace festif) recouvrant principalement des usages ayant lieu dans un contexte récréatif.

Ces constats sont issus d'un système d'observation, encore largement expérimental, dont les champs d'investigation sont limités. Le dispositif TREND, de manière pragmatique, se construit à partir d'espaces où il existe une tradition d'observation, des structures de terrain capables de faire remonter l'information. Il ne peut donc prétendre épuiser les réalités multiples de l'usage de drogues en France.

tre, sur certains sites, parmi l'héroïne vendue en 2000, probablement en raison de la pression exercée par la disponibilité accrue des produits de substitution.

Prix moyen en francs du gramme des deux formes de l'héroïne sur les sites TREND en 1999 et 2000

Sites	Blanche		Brune	
	1999	2000	1999	2000
Bordeaux	1 350	1 500	700	300
Dijon	650	750	375	350
Lille	300	----	200	283
Lyon	900	400	500	400
Marseille	600	766	300	550
Metz	800	-----	262	300
Paris	-----	550	475	375
Rennes	700	600	600	600
Seine-St-Denis	750	666	---	400
Toulouse	733	475	450	475
Médiane	733	633	450	388

OFDT/TREND

Tendances sur les consommations des produits psychoactifs

Les opiacés

Dans la continuité des années précédentes, le fait marquant dans l'espace urbain est la grande disponibilité de la buprénorphine haut dosage (Subutex®) sur le marché parallèle. D'un prix modique, facile d'accès, la diffusion de ce produit déborde le cadre de la population traditionnelle toxicomane pour toucher également des personnes plus jeunes, souvent précarisées et vivant au contact du milieu de la galère.

La consommation d'héroïne paraît stable, après plusieurs années de décroissance. L'accès au produit semble difficile en raison de la contraction du petit trafic de rue concurrencé par la vente à domicile ou dans des lieux plus discrets. Une héroïne de meilleure qualité et à un prix modéré semble apparaître,

Aujourd'hui, les deux substances dominantes sur le marché parallèle sont l'héroïne et la buprénorphine haut dosage.

La faible fréquence des prescriptions médicales de méthadone et de sulfates de morphine, semble les reléguer à une place marginale sur le marché parallèle.

Dans l'espace festif, l'opiacé le plus consommé demeure le rachacha, mais il semblerait que l'usage d'héroïne, tout en restant très minoritaire, soit en augmentation. Elle serait consommée principalement comme produit de régulation des produits stimulants et hallucinogènes et plus marginalement pour ses effets spécifiques.

Parmi les modes d'administration au sein de l'espace urbain, la voie intraveineuse demeure largement prépondérante. On note toutefois une progression de l'usage

de buprénorphine haut dosage et de l'héroïne par voie nasale. Au sein de l'espace festif, les voies nasale et pulmonaire prédominent sur la voie injectable, qui reste très minoritaire.

Les stimulants

Dans le droit fil des années précédentes, la disponibilité de la cocaïne et du crack continue d'augmenter dans les deux espaces tandis que celle des amphétamines et de la MDMA est importante essentiellement dans l'espace festif. Une disponibilité croissante de ces deux produits est toutefois notée dans l'espace urbain. La cocaïne reste le produit qui jouit de l'image la plus favorable parmi les consommateurs. L'ecstasy et le speed bénéficient d'une image plus mitigée tandis que le crack en conserve une incontestablement négative.

Le mode d'administration dominant dans l'espace festif et urbain pour la cocaïne et le speed est la voie nasale, pour l'ecstasy la voie orale et pour le crack la voie pulmonaire. Dans l'espace urbain, la cocaïne et le crack sont aussi injectés.

Les hallucinogènes

Le LSD et les champignons hallucinogènes sont aujourd'hui les produits hallucinogènes les plus consommés. Cette consommation est observée essentiellement dans l'espace festif techno.

La diffusion du LSD s'explique par la modicité de son prix, ses effets (visuels et auditifs), la possibilité de le combiner à d'autres substances (permettant l'obtention d'effets nouveaux) et une administration possible par voie orale.

Du fait de leur origine naturelle, les champignons hallucinogènes ne sont que rarement considérés comme une drogue et encore moins comme une drogue dangereuse.

En dehors de ces deux produits dominants, d'autres substances comme les poppers, la kétamine et le GHB sont des produits occupant une place non négligeable dans la configuration de l'usage.

Le profil des consommateurs de LSD et de champignons semble être similaire à celui des consommateurs de MDMA (ecstasy). Les consommateurs de kétamine semblent être plus souvent proches de certaines formes de marginalité et de rébellion contre la société.

Les médicaments psychotropes détournés

La famille de médicaments la plus fréquemment observée en matière de consommation détournée est constituée par les benzodiazépines avec notamment le flunitrazépam (Rohypnol®). Dans les milieux les plus marginalisés de l'usage de drogues, le flunitrazépam vient en complément d'autres produits comme l'alcool, l'héroïne, la buprénorphine voire la cocaïne ou le crack. L'usage vient ici réguler les effets de ces substances avec notamment l'accroissement du sentiment de défonce quand il s'agit de l'alcool ou de l'héroïne ou l'atténuation de la descente pour des produits comme la cocaïne, le crack voire l'ecstasy.

Éléments sur l'usage de produits illicites dans les départements d'outre-mer

Au cours de l'année 2000, le dispositif TREND a été étendu à trois départements d'outre-mer : la Martinique,

la Guyane et l'Île de la Réunion. Abstraction faite du rhum, dont la consommation est historiquement commune aux trois départements, des analogies et des dissemblances existent, aussi bien entre ces derniers qu'entre les trois départements susmentionnés et la France métropolitaine.

- Le cannabis, à l'instar de la situation qui prévaut en métropole, est la substance psychoactive illicite la plus diffusée : sa consommation a atteint aujourd'hui le stade de la banalisation. Toutefois, dans les DOM, les modalités de son usage diffèrent de la métropole dans la mesure où c'est plutôt la production locale qui domine le marché et que l'usage de résine de cannabis est pour ainsi dire quasi inexistant.

- La consommation d'alcool est au moins aussi importante qu'en métropole avec en plus une production locale de rhum.

- Par rapport à la France métropolitaine, les trois départements se distinguent par une faible diffusion des opiacés en général. Toutefois, l'héroïne semble être plus présente en Guyane et à l'Île de la Réunion qu'à la Martinique.

- La Réunion se singularise par une consommation de médicaments psychotropes (benzodiazépines, tranquillisants) détournés relativement importante, similaire à celle observée sur certains sites métropolitains de TREND.

- La Guyane et la Martinique enregistrent une consommation importante de crack alors que cette substance est totalement absente de la Réunion et moins présente en métropole.

À l'exception d'une consommation atypique de Trihexyphénidyle (Artane®) à la Réunion, la diffusion des hallucinogènes naturels et synthétiques est inexistante ou rare dans les DOM. Le contraste est clair avec la métropole où cette famille de substances est en vogue dans l'espace festif techno. Au sein de ce dernier, encore embryonnaire dans les trois départements, apparaît une diffusion à petite échelle d'ecstasy, phénomène qui paraît marginal pour le moment, mais qui semble toutefois en augmentation.

L'analyse des substances de synthèse

La base de données du système SINTES (Système d'identification national des toxiques et substances) est le produit du regroupement de quatre bases de données. Elle contient la description physique et chimique des échantillons de substances synthétiques :

- saisis par les services de police et analysés par les laboratoires de la police scientifique ;

- saisis par les douanes et l'IRCGN (gendarmerie nationale) ;

- collectés dans divers milieux (festifs, soirées privées, établissements de nuit), par des acteurs de prévention ou de soins. Ces échantillons sont analysés par deux laboratoires de toxicologie hospitaliers (Hôpital Fernand-Widal à Paris et Salvator à Marseille).

La base de données du système SINTES vise à fournir une information objective, sans toutefois prétendre refléter exactement la situation qui prévaut en France en matière d'usage de substances synthétiques, sur le contenu des échantillons présentés comme drogues

de synthèse. Elle offre également des éléments de contexte pour les échantillons collectés auprès d'utilisateurs.

Résultats

En l'an 2000, 1 782 échantillons ont été collectés dont 734 (41 %) par le dispositif spécifique SINTES, 682 (38 %) par les services des douanes et 366 (21 %) par les services de police.

Au cours de l'an 2000, la famille des amphétamines et dérivés (amphétamine, éphédrine et pseudo éphédrine, MDA, MDEA, MDMA) est la plus représentée. Au moins l'une de ses molécules est retrouvée dans 71 % des échantillons de la base SINTES, toutes formes confondues. Les deux molécules de cette famille les plus souvent observées sont la MDMA (64 %) et l'amphétamine (5 %).

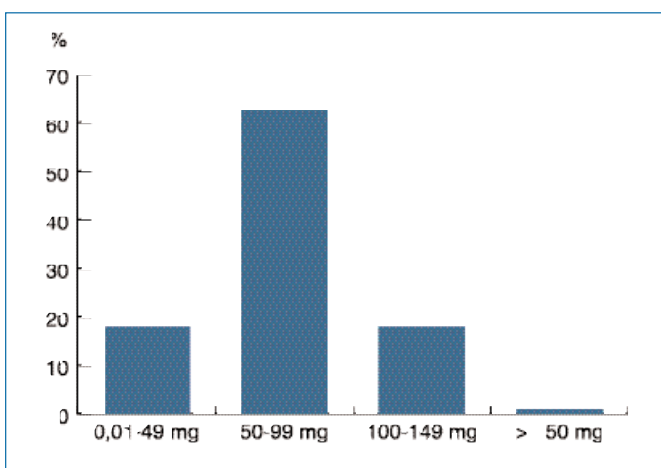
Un autre stimulant, la caféine, est retrouvé dans 16 % des cas. Il est particulièrement fréquent dans les échantillons de poudre puisque 36 % des échantillons en contiennent. Les substances médicamenteuses hors anesthésiques sont fréquemment retrouvées (11 %) et ce plus particulièrement dans les échantillons de poudre.

Enfin, notons que dans plus d'un échantillon sur huit (13 %), aucun principe actif n'a été identifié. Sur ce dernier point, on observe une différence importante entre les comprimés (8 % sans principe actif) et les autres formes d'échantillons (au moins 28 %).

La base a permis l'identification de substances considérées comme rares comme le 2-C-T-7, le 4-MTA, le DOB, le PEA et la PMA.

S'agissant de la substance la plus fréquemment retrouvée, la MDMA, la quantité moyenne de MDMA par comprimé est de 75 mg, analogue à 1999 (72 mg). La dispersion des dosages de la quantité de MDMA est importante (voir figure). Près d'un cinquième des échantillons présente un dosage important (au dessus de 100 mg de MDMA).

Distribution, selon la quantité de produit, des comprimés de MDMA collectés en l'an 2000 dans le cadre du dispositif SINTES



Pour les six logos les plus fréquemment retrouvés dans la base du système SINTES au cours de l'an 2000 on observe que la présence de MDMA est très fréquente (85 à 100 %) et que sous un même logo il peut exister une variation importante de la quantité de MDMA présente (voir tableau). De même, d'autres molécules (caféine, substances médicamenteuses) peuvent être ou non présentes sous un même logo.

Caractéristiques physiques et analytiques des six logos les plus fréquents au sein de la base SINTES en l'an 2000

Logo	Mitsubishi	Couronne	Euro	007	Tulipe	Poisson
Nombre de cp	107	40	35	34	31	31
Épaisseur 3 à 5 mm	93 %	100 %	100 %	91 %	81 %	71 %
Diamètre 6 à 7 mm	-	-	-	-	-	48 %
Diamètre 7 à 8 mm	-	-	-	91 %	-	-
Diamètre 8 à 9 mm	89 %	87 %	94 %	-	100 %	48 %
MDMA	91 (85 %)	38 (95 %)	33 (94 %)	34 (100 %)	31 (100 %)	31 (100 %)
Dosage moyen	64 mg	86 mg	78 mg	75 mg	52 mg	74 mg
Dosage > 100 mg	4 (7 %)	11 (34 %)	4 (17 %)	2 (8 %)	1 (5 %)	3 (14 %)
Dosage > 150 mg	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Amphétaminiques	102 (95 %)	38 (95 %)	35 (100 %)	34 (100 %)	31 (100 %)	31 (100 %)
Caféine	11 (10 %)	4 (10 %)	2 (6 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Substances médicamenteuses	4 (4 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Pas de principe actif	3 (3 %)	2 (5 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)

Le dispositif SINTES permet, grâce au remplissage de questionnaire auprès d'utilisateurs, d'identifier le contenu supposé des échantillons consommés. Parmi les comprimés vendus comme étant de l'ecstasy, 78 % contenaient effectivement de la MDMA, 6 % de la MDA, 5 % de la caféine, 5 % de l'amphétamine et 2 % de la MDEA.

Conclusions

- Dans l'espace urbain, les produits opiacés restent dominants. La buprénorphine haut dosage (BHD) renforce sa prépondérance sur le marché parallèle des opiacés. La demande d'héroïne et de dérivés codéinés semble diminuer. La méthadone est disponible hors prescription médicale mais sa diffusion reste très limitée.
- Dans l'espace festif techno, la consommation d'héroïne serait en augmentation. Elle est consommée à la fois comme un produit de régulation des stimulants et hallucinogènes et pour ses effets opiacés propres. Cet usage semble être pour le moment minoritaire. La poursuite d'une observation de ce phénomène s'impose.
- Dans l'espace urbain, la voie d'administration intraveineuse de l'héroïne demeure prépondérante. L'usage de la voie nasale tant pour l'héroïne que pour la BHD est en progression. C'est l'inverse qu'on observe au sein de l'espace festif. Les voies nasales et pulmonaires demeurent prépondérantes. Mais l'usage de la voie injectable serait en augmentation tout en restant assez rare.
- La disponibilité de la cocaïne et du crack continue d'augmenter dans les espaces festif et urbain. La MDMA et les amphétamines sont surtout présentes dans l'espace

festif techno alors que la cocaïne et le crack le sont dans les deux espaces.

■ Le LSD est l'hallucinogène le plus diffusé au sein de l'espace festif techno suivi par les champignons hallucinogènes.

■ Les benzodiazépines, notamment de flunitrazépam (Rohypnol®), sont consommées principalement par des usagers de drogues en grande difficulté sociale voire très marginalisés.

■ Les trois départements d'outre-mer se distinguent de la France métropolitaine par une faible diffusion des opiacés. À la Réunion, il existe une consommation de médicaments psychotropes (benzodiazépines, tranquillisants) détournée relativement importante. En Guyane et en Martinique on observe une consommation relativement importante de crack. En dehors du mésusage d'Artane® à la Réunion, la diffusion des hallucinogènes semble inexistante ou rare dans les trois DOM. L'ecstasy de son côté se diffuse à petite échelle mais semble en augmentation.

■ Parmi les produits collectés comme produits de synthèse, on trouve 71 % de dérivés amphétaminiques dont 64 % de MDMA. Parmi les comprimés contenant de la MDMA, le dosage moyen est de 75 mg. Près d'un cinquième des échantillons présente une quantité de MDMA importante, supérieure à 100 mg. Sous un même logo, on observe des variations de la composition et du dosage quantitatif de MDMA. Plusieurs produits psychostimulants ont été identifiés pour la première fois au sein de la base de données SINTES : la cathinone, le 2-CT7, le 4-MTA et la PMA.

**Pierre-Yves BELLO, Abdalla TOUFIK
et Michel GANDILHON ■**

► Pour en savoir plus

Tendances récentes, rapport TREND, OFDT, mars 2000.

BELLO (P-Y.), TOUFIK (A.), GANDILHON (M.), *Tendances récentes, rapport TREND*, OFDT, juin 2001.

► Repères méthodologiques

Le dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) tente d'articuler plusieurs sources d'informations pour tenter d'identifier des phénomènes émergents liés aux drogues. Il s'appuie sur plusieurs types de sources : un réseau spécifique d'observateurs et des sources institutionnelles.

Les réseaux d'observateurs sentinelles

Ces réseaux s'appuient depuis deux ans sur dix sites : Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse et le département francilien de la Seine-Saint-Denis. Depuis l'année 2000 trois départements d'outre-mer sont venus renforcer le dispositif : la Martinique, la Guyane et la Réunion.

En l'an 2000 sur chaque site de l'espace urbain, le recueil repose essentiellement sur un enquêteur ethnographe du réseau IREP, des personnels des structures de « bas seuil » et, sur certains sites, des groupes ASUD. Dans l'espace festif, ces observateurs regroupent des membres de l'association Techno plus et des ethnologues de l'association LIRESS, spécialisée dans la culture techno.

Sources institutionnelles

Les CEIP (Centre d'évaluation et d'information sur les pharmacodépendances), qui transmettent des données sur les produits psychotropes illicites ou détournés de leur utilisation médicamenteuse (systèmes OPPIDUM, OSIAP) et les décès observés ou publiés en relation avec l'abus de médicaments et de substances illicites (système DRAMES).

L'InVS (Institut de veille sanitaire) qui collecte les données de vente de seringues et de traitements de substitution à travers le système SIAMOIS.

Par ailleurs, des données issues d'enquêtes en population générale (enquête de novembre de la DRESS, enquête ESPAD, enquête ESCAPAD) ont été intégrées à l'analyse afin de pouvoir mettre en perspective l'usage des substances analysées dans le rapport.

L'analyse des données, réalisée par l'équipe en charge du dispositif à l'OFDT, est ensuite discutée par une commission d'experts composée des membres de la commission ad hoc du collège scientifique de l'OFDT et d'experts externes.

Vous pouvez consulter cette publication sur Internet (<http://www.drogues.gouv.fr>, rubrique : « Pour en savoir plus/synthèses et dossiers thématiques »)

An english version of this publication will be available soon on Web at this URL : <http://www.drogues.gouv.uk/index.html> (professional knowledge/specific themes)

Tendances

Directeur de la publication : Jean-Michel Gostes ■ Comité de rédaction : Claude Faugeron, Claude Got, Roger Henrion, Monique Kaminski, Pierre Kopp, France Lert, Thomas Rouault, Laurent Toulemon, Marc Valleur ■ Rédaction : François Beck, Pierre-Yves Bello, Hassan Berber, Thierry Delprat, Cristina Diaz-Gomez, Michel Gandilhon, Nicolas Gillio, Alain Labrousse, Stéphane Legleye, Hélène Martineau, Carine Mutatayi, Christophe Palle, Patrick Peretti-Watel, Abdalla Toufik ■ Secrétariat de rédaction : Thierry Delprat ■ Maquettiste : Frédérique Million ■ Documentation : Anne de l'Épervier et Laurence Callard ■ Impression : Imprimerie Pairault-Cassegrain — 18 rue Blaise Pascal — BP 74 — 79003 Niort ■ ISSN 1295-6910. Dépôt légal à parution ■



**Observatoire français des drogues
et des toxicomanies**